

Division des Personnels Enseignants
Bureau de la gestion individuelle 1^{er} degré
public

Zita TEKPAH
Cheffe de pôle
pole1d44@ac-nantes.fr

Dossier suivi par :
Samuel DAVID
Mél : pole1d44-candidatures@ac-nantes.fr

BP 72616
44326 NANTES CEDEX 3

Nantes, le 29 janvier 2026

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du 1^{er} degré public

s/c de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Circulaire n° 2026-01-POLE1D44-DPE1

Objet : Appel à candidatures – postes à profil
Année scolaire 2026 / 2027

P.J : Liste des postes à profil vacants au 1^{er} septembre 2026
Fiches de poste

Dans le cadre du mouvement départemental des enseignants du 1^{er} degré de la Loire-Atlantique, certains postes dits « postes à profil » font l'objet d'un recrutement spécifique afin d'obtenir la meilleure adéquation possible entre le profil du poste et le profil du candidat. La sélection des candidats s'effectue hors barème.

Cet appel à candidature concerne uniquement les enseignants titulaires.

Les différentes phases se dérouleront selon le calendrier ci-dessous :

Publication de la circulaire	13 février 2026
Transmission des fiches de candidature à l'IEN d'affectation actuelle du candidat(via COLIBRIS)	Du 3 au 13 mars 2026
Transmission des fiches de candidature avec avis par les circonscriptions au Bureau gestion individuelle – M. Samuel DAVID (via COLIBRIS)	17 mars 2026
Commissions d'entretien	Du 23 au 27 mars 2026
Notification des résultats aux candidats	A partir du 30 mars 2026 (validation DASEN préalable)

I – Enseignants concernés

- Les enseignants déjà titulaires d'un poste à profil, souhaitant conserver ce type de poste mais désirant l'exercer dans un autre lieu.
- Les enseignants souhaitant un poste à profil lors du mouvement départemental 2026.
- Les enseignants titulaires d'un poste à profil souhaitant changer de type de poste à profil.

II– Procédure de recrutement

Les enseignants intéressés devront faire acte de candidature et transmettre leur dossier complet (fiche de candidature COLIBRIS, lettre de motivation, curriculum vitae et titre) avant la **date butoir du 13 mars 2026 à leur IEN de circonscription via COLIBRIS (ARENA / Espace personnel / Colibris-Portail des démarches / Démarches départementales / 44 Loire-Atlantique)**.

Les IEN transmettront **via COLIBRIS** leur(s) avis sur les candidatures.

Les candidats éligibles seront convoqués, individuellement, à un entretien devant la commission départementale compétente. Les convocations aux entretiens seront adressées par courrier électronique sur la boîte professionnelle des enseignants (prenom.nom@ac-nantes.fr). Il est donc nécessaire de consulter régulièrement votre boîte professionnelle.

Cette commission sera chargée d'établir un classement des candidats pour chaque poste profilé qui aura été publié.

Les enseignants intéressés trouveront en annexe pour chaque type de poste, un descriptif des missions, les conditions spécifiques du poste et les qualifications requises.

Si votre candidature est retenue sur un poste à profil, **vosre participation au mouvement départemental (MVT1D) sera annulée, le cas échéant.**

Les enseignants retenus remplissant les conditions de titre requises seront affectés sur le poste à titre définitif à la rentrée scolaire 2026. Les candidats retenus ne disposant pas du titre seront affectés à titre provisoire et verront ainsi le support qu'ils occupaient jusqu'alors à titre définitif se libérer.

Je vous rappelle que tout acte de candidature sur un poste à profil vaut engagement à le rejoindre en cas d'affectation.

J'insiste particulièrement sur la nécessité de respecter les dates de transmission afin d'éviter tout dysfonctionnement dans cette procédure. En aucun cas ne pourront être pris en compte les dossiers de candidature arrivés hors-délai.

Gilles NEUVIALE

